

# Quels fibromes peuvent/doivent être traités par laparotomie ?

**Perrine CAPMAS**

## Résumé

A l'heure du développement de nouvelles technologies telles que la chirurgie robotisée et la coelioscopie par abord vaginal, les indications de prise en charge de myome par laparotomie évoluent rapidement.

Il demeure cependant des indications indiscutables de laparotomie, principalement pour les hysterectomies en cas de suspicion de sarcome mais aussi pour les fibromes ou les utérus de gros volume, en cas de risque adhérentiel important mais aussi en cas de conversion chirurgicale.

Concernant la myomectomie, la laparotomie est recommandée, d'après les dernières recommandations du CNGOF de 2011, en cas de myome de plus de 9cm ou de plus de 3 myomes nécessitant d'être retirés. A noter cependant une durée opératoire plus courte par laparotomie mais avec des pertes sanguines plus importantes.

Les indications de coelioscopie pourraient s'étendre grâce à la chirurgie robotisée mais ceci soulève l'importance de la décision médicale partagée en informant notamment sur les durées d'hospitalisation, le délai de reprise des activités, le risque de conversion, le risque de récurrence ou de synéchies et l'esthétisme des cicatrices.

Perrine CAPMAS

Université Paris Saclay / Service de Gynécologie Obstétrique CHU Bicêtre